

## **5.1 Les catastrophes écologiques**

Définition et explications des catastrophes écologiques : Quelles sont-elles, quelles sont les conséquences, et comment peut-on les prévoir et les éviter ?

**Une catastrophe écologique est un événement aux conséquences humaines, environnementales ou économiques désastreuses, résultant de causes naturelles ou de l'action de l'homme.**

Tremblement de terre, tsunami, éruption volcanique, cyclone, typhon, tempête, tornade, inondation... ont longtemps été considérés comme les uniques sources de dévastation naturelle.

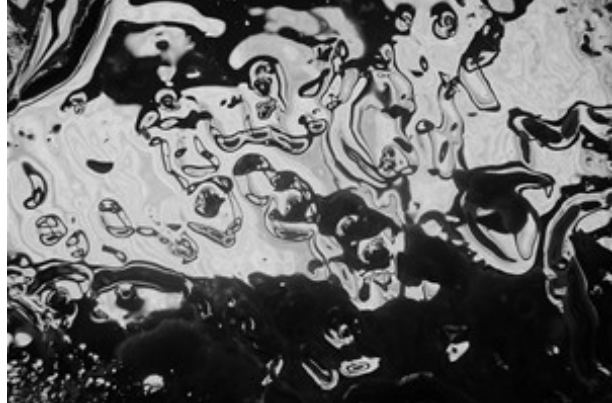


Figure 1 : Pollution marée noire de pétrole

Mais l'**action de l'homme** est de plus en plus **liée aux catastrophes** : **marées noires**, **explosion chimique** ou **industrielle** (catastrophe de Bhopal en Inde, Tchernobyl en Ukraine), famine due à la sécheresse mais aussi au **processus de désertification** engendré par l'homme (au Sahel et en Éthiopie, mer d'Aral)... L'action de l'homme sur son environnement provoque des drames environnementaux et humains.

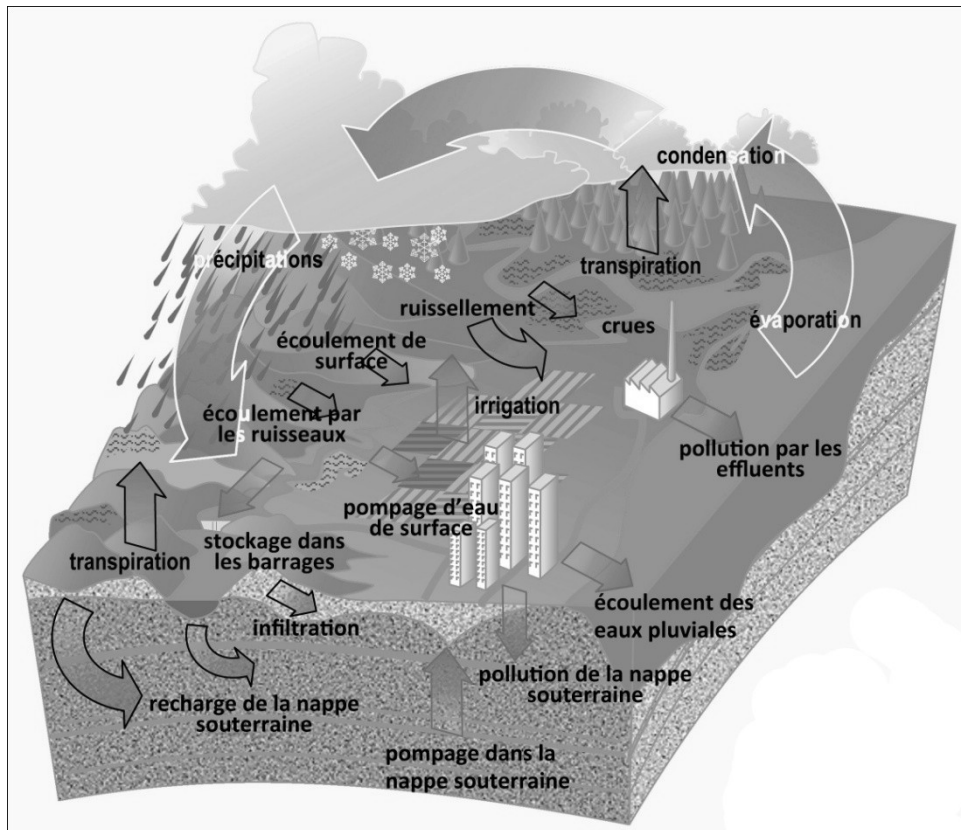
La **surexploitation des ressources**, la **déforestation** et l'**érosion** des sols provoquent une **augmentation** des **inondations** et des **glissements de terrain**. L'**évolution technologique** et chimique est également responsable **d'accidents graves**, résultant de problèmes techniques ou de négligences, et laissent planer un risque en permanence. La **pollution atmosphérique**, les **pluies acides**, la **pollution chimique des sols** (pesticides, métaux lourds...) sont également les **conséquences des activités humaines**.

Les catastrophes d'origine naturelle sont "à priori" imprévisibles, mais certaines se manifestent progressivement, et peuvent être anticipées grâce aux progrès technologiques.

Les catastrophes ont souvent pour conséquence une **mortalité considérable** au sein de la population humaine. Elles **ravagent des territoires**, et toute la **biodiversité** qui y réside, détruisent les biens individuels et collectifs et ont des **répercussions économiques** fortes.

On constate un **accroissement constant** des catastrophes naturelles et de leur fréquence ces dernières décennies, en ce qui concerne les **désastres dont l'homme est directement responsable**, mais également les cataclysmes d'origine naturelle. Le réchauffement climatique est le grand responsable de l'augmentation de la puissance et de la fréquence de

certaines catastrophes naturelles, notamment les ouragans, cyclones, tornades, pluies diluviennes, inondations dues à l'élévation du niveau des mers...



Les causes de l'augmentation du nombre de catastrophes et de la gravité de leurs conséquences sont :

- **L'accroissement de la population dans les zones à risques**, qui augmente la probabilité de pertes humaines et de dommages économiques.
- **L'explosion démographique**
- **La dégradation de l'environnement**
- **Le réchauffement climatique**
- **La vulnérabilité des populations sous**
- **développées**

En **épuisant l'environnement naturel**, les hommes détruisent la couverture végétale, ce qui favorise les inondations, détruisent les récifs coraliens ou la mangrove qui pourrait réduire le choc d'un tsunami et coupent les zones boisées qui atténueraient le vent d'un ouragan sur un village. Les surfaces de zones inondables ont également énormément augmentées ces dernières décennies.

**Auteur :** Verdura

**Date :** 2008-2010

**Source :** <http://www.vedura.fr/environnement/catastrophe-ecologique>